#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

\_\_\_\_\_

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 27 avril 2007 (convocation du 16 avril 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Avril Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS:**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. BROQUA Michel, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max. M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. Mme LACUEY Conchita. M. LAMAISON Serge. M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, M. REBIERE André, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU à partir de 11h00

M. FAVROUL à Mme PARCELIER à partir de 10h55

M. GELLE Thierry à M. MANGON Jacques

M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy

M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude

M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN jusqu'à 10h30

M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien

M. CANIVENC René à M. QUERON Robert

M. CASTEX Régis à M. REBIERE André

Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 11h00

M. CAZENAVE Charles à Mme CARLE DE LA FAILLE jusqu'à 10h35

M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

M. DELAUX Stéphan à Mme BRACQ à partir de 10h55

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. GRANET Michel à M. CARTI Michel à partir de 11h00

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M. JAULT Daniel à Mme. DIEZ Martine

M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain à partir de 10h45 Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de

11h00

M. LOTHAIRE Pierre à M. DUCASSOU Dominique

M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre

M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas

Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle

M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick à partir de 12h00

M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max

#### LA SEANCE EST OUVERTE

## PROJET DE DELIBERATION AU CONSEIL SEANCE DU 27 avril 2007

# POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Direction des Coopérations Territoriales et de l'Attractivité Internationale

N° **2007/0263** 

CENON - Station Intermodale Pont Rouge
□ Financements européens - Programme Urban II □ Adoption - Autorisation de signature

Madame Dessertine présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation de la deuxième phase du tramway, la CUB s'est engagée dans la construction d'une station supplémentaire à la gare de Cenon, s'inscrivant ainsi dans une politique volontariste en terme d'intermodalité, et de développement des modes de déplacement doux.

Cette station présente en effet la particularité d'être reliée à la future gare SNCF de Cenon, permettant ainsi une parfaite intermodalité entre les transports ferroviaires régionaux du Nord Est de l'agglomération et le Tramway communautaire.

Ce projet, d'un montant total H.T. de 516 561,65 €, répond tout à fait aux priorités du Programme d'Initiative Communautaire Urban II, qui vise notamment à favoriser les transports propres. Ainsi, un dossier a été déposé auprès de l'Union Européenne, qui interviendrait à hauteur de 30 %, soit un total de 154 968,49 € au titre d'Urban II.

Le plan prévisionnel de financement de ce projet, qui doit être examiné en Comité de Sélection Urban II le 24 avril 2007, se présente comme suit :

Maîtrise	Dépenses	Financements	Nature du	Montant	%
d'ouvrage			financement		
CUB	516 561,65	Union Europ.	FEDER (Urban	154 968,49	30
			II)		
		CUB	Autofinancement	323 993,16	62,72
		Etat/Agce	Proratisation	37 600,00	7,28
		Financement	subvention		
		Infrastructures	forfaitaire		
		Transp.France			
Total HT	516 561,65			516 561,65	100

Ce soutien de l'Union Européenne devra faire l'objet, le cas échéant, d'une convention à intervenir entre l'autorité de gestion et la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Dans cette perspective, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- adopter le plan prévisionnel de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus,
- autoriser M. le Président à signer la convention à intervenir entre M. le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, autorité de gestion du programme, et notre Etablissement.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 avril 2007,

> Pour expédition conforme, pour le Président par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 22 MAI 2007

**PUBLIÉ LE : 22 MAI 2007** 

M. LAURENCE DESSERTINE